

Les productions agricoles maintiennent, dans le dernier quart du XV^e siècle, la prédominance affirmée dans les années 1424-28. Près de 350 taxations portent sur des bestiaux, dont 207 sur des porcs. Si ce n'est en 1474-75 et 1483, années de basse conjoncture commerciale, le nombre de porcs demeure important: 5 058 en 1481, 4 169 en 1484, 8 310 en 1486 et 3 155 en 1494. Cet article alimente alors la caisse des préposés à concurrence de 36,8 %, 23 %, 44,4 %, mais seulement 4,7 % à la dernière date.

L'essentiel du trafic (environ 60 à 70 %) se concentre en janvier et février (graphique XIII). Les mois de décembre 1484 et 1486 réalisent également d'honorables scores. Il y a concordance avec la période d'abattage des porcs. Le nombre important de têtes de juin à août 1494 (1152, soit 36,5 % du total annuel) pourrait correspondre à des passages de jeunes bêtes destinées à l'engraissement.

Si 70 % des troupeaux - soit 145 - ne dépassent pas les 100 têtes et même 44 % les 50, un sur cinq regroupe toutefois entre 101 et 200 animaux, 16 entre 201 et 500 et 3 davantage encore (tableau XXXII). En janvier 1481, Sluche de Trèves déclare 650 bêtes. Cinq ans plus tard, en janvier également, Lauppach et Peter Waille, dont on ignore hélas le lieu de résidence, acquittent conjointement le droit pour 750 porcs et Herman Menta, au domicile pareillement inconnu, pour 925⁷. Force donc est de constater, ici encore, des profils fort différents parmi les imposés. De grands marchands ou leurs préposés voisinent avec des individus à la sphère d'action nettement plus limitée, voire avec de simples éleveurs ou porchers.

Avec respectivement 6 317 et 3 431 têtes, Metz⁸ et Trèves dominent incontestablement ce commerce (carte V). Elles laissent loin derrière elles *Fraines*, Cattenom, Brecklange, Merzig, Bouzonville, Saarburg et Coblenze qui passent, au cours de ces 6 exercices, entre 500 et 800 porcs⁹. Une quinzaine de localités de l'axe mosellan, entre Metz et Coblenze, ou de ses abords plus ou moins immédiats, quelques autres de la vallée rhénane (Boppard, Andernach et Cologne), des régions à l'ouest de Metz (Briey, Étain, Hattonchâtel et Commercy) et aussi Saint-Nicolas-de-Port, Morhange au-dessus du Saulnois et Birkenfeld dans le Hunsrück sont parties prenantes dans ce trafic.

Les passages de chevaux sont déterminés tout à la fois par les aléas de l'élevage, les besoins en destriers, eux-mêmes liés à la conjoncture militaire, et ceux en bêtes de trait¹⁰, les licences d'exportation et la plus ou moins grande sécurité du couloir fluvial. On en recense 84, pour un total de 679 têtes, dans les 6 registres conservés.

⁷ 1481, 12; 1486, 8 et 34.

⁸ En 1482, année de grande cherté, Metz achète 4 000 porcs en France pour les revendre dans la ville et aux environs (Chronique de Philippe de Vignuelles, t. III, p. 97).

⁹ *Fraines*, à l'identification incertaine (cf. index), n'a pu être reportée sur la carte.

¹⁰ À propos de la remonte des troupes des ducs de Bourgogne au XIV^e siècle: SCHNERB, Cheval. - En maints endroits, au bas moyen âge, l'attelage de chevaux se substitue dans l'agriculture à celui de bovins. Voir notamment A.-M. (et R.-H.) BAUTIER, Contribution.